

# RÉPONSE

A une adresse de l'honorable Assemblée Législative du 17 août 1865,  
demandant copie des documents relatifs aux ports francs.

Par ordre,  
W. M. McDOUGALL,  
Secrétaire.

SECRETARIAT,  
Québec, le 14 septembre 1865.

PERCÉ, GASPÉ, le 6 mars 1865.

MONSIEUR,— Conformément à des instructions reçues de votre département, en date du mois de janvier dernier, et m'enjoignant de faire une inspection spéciale des ports francs de Gaspé et des districts qui s'y trouvent compris afin d'examiner le jeu du système de la contrebande qu'on prétend y être fait et divers autres sujets se rapportant à cette question, et de vous adresser un rapport que vous devez soumettre à l'honorable ministre des finances, j'ai l'honneur de vous mander ce qui suit :

Je partis de Québec aussitôt qu'il me fut possible de le faire (après être allé à Montréal me préparer au long voyage d'hiver que je devais entreprendre) en route pour la Rivière-du-Loup, ayant eu avant de partir l'avantage d'une longue entrevue avec vous au sujet de ma mission. J'appris à ce dernier endroit que le chemin de Métépédia à Ristigouche était devenu impraticable pour les chevaux à la suite de bordées de neige considérables (la dernière mallo avait dû être traînée par des chiens), et me décidai alors à prendre par le Nouveau-Brunswick, d'autant que j'avais ordre de visiter les ports de cette province et de voir si on y avait des sujets de plainte au sujet de la contrebande exercée dans Gaspé. Je me proposais de retourner par Métis et la rive sud.

Je partis donc et voici l'itinéraire que je suivis : je me rendis à St. Jean par les lacs Témiscouata et Madawaska, de là à Woodstock et Frédéricion, puis à Miramichi et à Bathurst ; je côtoyai la Baie des Chaleurs jusqu'à Dalhousie, je remontai ensuite la rivière Ristigouche jusqu'à Campbelltown où je traversai à Cross-Point sur le côté Canadien ; je suivis de nouveau le littoral nord de la Baie traversant sur ma route Carleton, New-Richmond, New Carlisle jusqu'à Percé et à Gaspé, et recueillant des douaniers, des marchands et des cultivateurs tous les renseignements possibles relatifs à ma mission.

Je trouvai les chemins difficiles par suite des dernières tempêtes de neige et mon voyage fut lent et désagréable : c'est ainsi, par exemple, que je dus voyager en diligence trois nuits entières et une partie des autres.

Je me bornerai dans ce rapport à parler de la contrebande soi-disant exercée entre le Nouveau-Brunswick et Gaspé, ce sujet était le premier sur lequel je recueillis des renseignements.

J'allai voir le percepteur des douanes (ou assistant-trésorier comme on appelle cet officier dans l'endroit) à Frédéricion et l'informai de ma mission. Il me répondit qu'il n'y avait aucune contrebande entre ce port et Gaspé : en effet, il y a peu ou point de relation entre ces deux localités.

Le percepteur de Chatham (Miramichi) que je visai m'informa qu'il y avait certainement de la contrebande entre Miramichi et le port franc, que ce commerce avait lieu surtout pour les spiritueux qu'on faisait passer dans des barils de poisson et d'huile à bord des barques de pêcheurs pendant la nuit, et qu'il avait même opéré des saisies. Je le priai de m'adresser ces renseignements sur papier, ce qu'il fit :— *V. la lettre No. 1.* J'allai voir de même le percepteur de Bathurst qui me dit que le quart des marchandises importées